



Département Aménagement Durable
du Territoire
Direction de l'Environnement

Montpellier, le 30 JUL. 2008

Monsieur Jean-Claude PEREZ
Président
Association du Pays Carcassonnais
14, Rue du 4 septembre
BP 30168
11004 CARCASSONNE

Nos réf. : MP/RV/CT
N° chrono : 2008/013

Monsieur le Président,

Dans le cadre du Pacte régional et de sa Stratégie régionale contre le réchauffement climatique, la Région Languedoc-Roussillon a décidé de lancer l'élaboration d'un Plan Climat.

Ce Plan Climat « pilote » s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 régional, et constitue le volet « lutte contre le changement climatique » de cette démarche de développement durable.

Cadre de référence stratégique, le Plan Climat régional a pour ambition d'intégrer l'enjeu « climat » au sein des politiques sectorielles et territoriales de la Région Languedoc-Roussillon. Il a aussi pour ambition de fédérer durablement, dans son élaboration, puis dans sa mise en œuvre l'ensemble des partenaires de la Région.

Afin de l'assister pour l'élaboration du Plan Climat Pilote, la Région Languedoc-Roussillon a décidé de faire appel au bureau d'études ICE.

Dans la perspective de recueillir les contributions de l'ensemble des partenaires de la Région Languedoc-Roussillon, le bureau d'études ICE a mis en place une adresse internet planclimatlr@iceconsultants.com destinée à recueillir votre contribution dans le cadre de l'élaboration de ce Plan Climat Pilote.

La Direction de l'environnement se tient à votre disposition pour tous compléments d'information (04 67 22 98 90).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération.

Le Directeur de l'Environnement,

Michel POIRET